

*Date de dépôt : 25 février 2008*

## Rapport

**annuel de la Commission de contrôle de la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève** (*Année 2006-2007*)

### Rapport de M. Guy Mettan

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En vertu de l'article 24 de la loi 8194 du 19 mai 2000, la Commission de contrôle de la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe « *rédige un rapport annuel à l'attention du Grand Conseil* ». La première séance de la commission a eu lieu le 13 juin 2000. Un premier rapport annuel (RD 410) a été rendu par M<sup>me</sup> Stéphanie Ruegsegger pour l'année 2000-2001, année de l'entrée en fonction de la commission. Il a été suivi d'un deuxième rapport annuel, rédigé par M. Souhail Mouhanna (RD 466) pour l'année 2001-2002.

Durant les années suivantes, pour des raisons diverses, aucun rapport n'a été rendu. Peut-être le seront-ils dans les mois qui viennent. Dans tous les cas, le présent rapporteur, qui a présidé la commission de contrôle durant l'année 2006- 2007, a jugé utile de rendre le présent rapport, notamment parce que, en principe, l'année 2007 devrait être la dernière année ordinaire de fonctionnement de la Fondation de valorisation, et par là, de la commission de contrôle.

Le Grand Conseil a en effet été saisi d'un projet de loi (PL 10202) visant à la dissolution et à la liquidation de la Fondation de valorisation, dissolution qui devrait intervenir avant l'été 2008. Il était donc important que les tâches requises par la loi fussent remplies, y compris de façon formelle. De nombreuses critiques, polémiques, plaintes, pétitions ont en effet accompagné le travail des protagonistes – et parfois empoisonné le climat de travail des collaborateurs – tout au long de ces années. La braise couve toujours sous la cendre. Il convient donc d'examiner le dossier sereinement,

en gardant la tête froide et, surtout, en sachant distinguer le bon grain de l'ivraie dans les propos souvent excessifs qui ont été tenus par médias interposés.

Car, cela étant précisé, il faut reconnaître que, durant ces cinq années, tant la Fondation de valorisation que la commission de contrôle n'ont pas chômé, à tel point que la Fondation devrait avoir vendu la plupart de ses actifs dans le courant de l'année 2008 avec un bilan honorable.

On se rappelle que le total des actifs transférés de la BCGe à la Fondation atteignait la somme de 5 067 023 715 francs (valeur du 30 juin 2000) et qu'en contrepartie de ces actifs, la Fondation disposait d'un crédit de 5 milliards de francs couvert par le cautionnement de l'Etat de Genève. Compte tenu d'un taux de perte sur la réalisation des actifs évalué à 50%, une provision de 2,7 milliards de francs avait été provisionnée dans les comptes d'Etat de l'année 2000.

Au final, grâce à la très bonne tenue des prix de l'immobilier et des taux hypothécaires, il apparaît que le taux de perte moyen devrait diminuer à 42-43% et que la facture pour l'Etat de Genève devrait osciller entre 2,1 et 2,2 milliards de francs. A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement de la Fondation, qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions de francs pour la période, mais qui doivent être remboursés par la BCGe. (Pour les chiffres détaillés, voir le rapport annuel de la Fondation de valorisation.)

Voilà pour les considérations générales.

### **Activités de la commission en 2006-2007**

Du 22 novembre 2006 au 7 novembre 2007, la Commission de contrôle de la Fondation de valorisation a siégé à 20 reprises. Au cours de ses séances, la Commission a donné son préavis sur 53 dossiers de vente et deux dossiers d'abandon de créance. La commission a par ailleurs examiné et adopté 46 projets de lois de vente. (Voir annexes.)

Présidée par le soussigné, la commission était formée de M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, Véronique Pürro et Fabienne Gautier, et de MM. David Amsler, Roger Deneys, Frédéric Hohl, Eric Stauffer et Olivier Wasmer. La préparation des séances et le procès-verbal ont été assurés avec un grand professionnalisme par M. Jean-Luc Constant. M<sup>me</sup> Jacqueline Corboz, secrétaire adjointe au Département des finances, a également suivi toutes les séances de son regard avisé et malicieux. MM. Alain B. Lévy, président du conseil de la Fondation de valorisation, Christian Grobet et Luc Prokesch, membres du conseil de la Fondation, ainsi que M. Laurent Marconi, secrétaire général de la Fondation, ont généralement représenté la Fondation

lors des auditions. Les conseillers d'Etat David Hiler et Mark Muller ont également été entendus à deux reprises. Que toutes ces personnes soient ici remerciées pour leur précieux concours.

Dans l'ensemble, les travaux de la commission se sont déroulés dans un bon climat, plus serein que durant les années précédentes. La plupart des votes ont pu être acquis soit avec une très large majorité, soit à l'unanimité. Quatre dossiers ont plus particulièrement retenu l'attention des commissaires durant l'année écoulée : le rapport de l'Inspection cantonale des finances de novembre 2006 (rapport n° 06-57) sur la Fondation de valorisation, la vente des actions de la Rente Immobilière SA, l'immeuble sis avenue Louis-Casai 18 et l'avenir de la Fondation de valorisation.

### *– Rapport de l'Inspection cantonale des finances*

Alertée par son président, la commission s'est saisie du rapport de l'ICF du 16 novembre 2006. De l'avis de la majorité de la commission, ce rapport ne contenait pas de remarques susceptibles d'entraîner une révision en profondeur des procédures de travail de la Fondation, ni de remise en cause de son travail. L'ICF souhaitait toutefois que la Commission de contrôle avalise par une décision formelle deux procédures, soit la vente aux locataires et les imputations.

Un débat s'est ouvert sur cette question, certains estimant que la commission avait déjà approuvé lesdites procédures au cours des années précédentes tandis que le représentant du MCG y a vu un désaveu pour les courtiers extérieurs et les commissions perçues à titre de rémunération pour leur travail.

Ce dernier a donc proposé à la commission d'interdire le courtage et les commissions de courtage. Mais la majorité de la commission s'y est opposée car elle est d'avis que le fait de proposer la réalisation de certains objets à des courtiers extérieurs renforce la concurrence et, par là, les chances de vendre les objets à de meilleurs prix, ce qui est le but même de toute l'opération. Un millier d'objets lui ayant été transféré, la Fondation ne pouvait pas tous les vendre sans faire appel à des courtiers et sans créer une concurrence. Elle a précisément voulu créer cette concurrence entre les courtiers pour essayer de faire monter les prix. Elle ne pouvait pas non plus mettre sur pied une immense régie et engager le personnel nécessaire. Elle a donc essayé d'établir un équilibre. Cette procédure s'est avérée positive, surtout si l'on rapporte le montant des frais de courtage – 25 millions de francs – au chiffre d'affaires réalisé par la Fondation.

Après une discussion nourrie, le président a fait valider formellement les procédures de la Fondation de valorisation selon les recommandations du rapport de l'ICF :

### *1. Vente d'un bien immobilier à un locataire*

La Commission de contrôle confirme formellement la pratique de la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe par laquelle celle-ci est amenée à vendre des biens immobiliers (villas ou appartements) occupés par des locataires, en proposant le bien en question au locataire en place au prix de vente fixé (hypothèse haute) préalablement à la mise en vente directe dudit bien sur le marché (tout public).

Cette procédure est adoptée à l'unanimité (2 S, 1 Ve, 1 PDC, 1 R, 2 L, 1 UDC, 1 MCG).

### *2. Traitement des reconnaissances de dettes et abandon de créances implicite*

La Commission de contrôle avalise formellement la pratique de la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe par laquelle celle-ci, dans le cadre du recouvrement des créances reprises de la BCGe et dans la perspective d'une collaboration avec le débiteur pour aboutir à un meilleur recouvrement de la créance, est amenée à reprendre en son nom un bien immobilier en main dudit débiteur. Cette reprise s'effectue au prix de vente défini par la Fondation de valorisation des actifs de la BCGe et le débiteur signe une reconnaissance de dette (avec ou sans conditions) pour le solde de la créance. Le bénéfice de vente est imputé sur le montant de la dette, mais non une éventuelle perte.

Cette seconde procédure est également acceptée à l'unanimité : (2 S, 1 Ve, 1 PDC, 1 R, 2 L, 1 UDC, 1 MCG).

### *– Vente des immeubles de la Rente Immobilière SA*

La vente des immeubles de la Rente Immobilière SA a retenu l'attention de la commission à la fois à cause de l'importance du dossier (46 biens d'une valeur totale de 255 millions de francs) et des pertes subies par la Fondation, et parce que l'acquisition de ces immeubles de logements par l'Etat constituait le premier acte concret de mise en pratique de la loi validant l'accord sur le logement conclu entre le secteur privé et les milieux de défense des locataires.

Un bref rappel des faits s'impose. La Banque cantonale de Genève, lors de la cession du deuxième paquet de créances, a cédé à la Fondation de

valorisation à la fois des actions et des créances. Le transfert portait sur 31 371 actions de la Rente Immobilière SA, soit 24% de la société, ainsi que sur des créances garanties par les actions RISA. La Fondation a par la suite cherché à mettre la main sur l'ensemble des actions de la société, en débouclant notamment ce qui a finalement été considéré comme du portage dans le cadre d'un litige entre la Fondation et l'un des administrateurs-débiteurs.

La Fondation de valorisation est finalement devenue propriétaire de 121 129 actions des 130 000 actions de la Rente Immobilière SA, soit 93,17 % du capital de la société RISA. La Fondation s'est parallèlement préoccupée de la structure de cette société. Son conseil d'administration a été changé et M. Christian Grobet a été nommé administrateur unique. Un très important travail a alors été effectué pour restructurer la société. Cette restructuration a consisté d'abord à réexaminer les crédits, la société étant alors presque entièrement financée par la Banque cantonale. L'administrateur a par ailleurs cherché à poursuivre les divers travaux en cours, notamment en matière de promotion. Dans les actifs de la RISA ne figuraient en effet pas seulement des immeubles, mais également des opérations de promotion. Ces promotions ont été poursuivies de façon à bénéficier des profits engendrés. Parallèlement, la transparence a été faite sur les rapports avec les actionnaires et les anciens actionnaires.

La valeur des actions de la RISA doit tenir compte de la valeur des 46 immeubles (soit 778 appartements ou 2 812,5 pièces d'un prix moyen de 4 170 F, auxquels s'ajoutent 61 places de parc ou boxes), de la valeur du capital-actions et des fonds propres, du rendement des immeubles ainsi que, naturellement, des dettes.

Une très longue discussion, qui s'est poursuivie durant plusieurs séances, s'est ensuite ouverte sur des questions telles que le portage, l'évaluation de la valeur de la société, le rendement des immeubles, la position des actionnaires minoritaires et surtout sur l'opportunité pour l'Etat de racheter ce paquet d'actions pour un montant plutôt avantageux eu égard à l'ampleur du parc de logements ainsi acquis.

Finalement, en octobre 2007, M. Mark Muller a indiqué que l'Etat était intéressé à acquérir un certain nombre d'immeubles détenus directement ou indirectement par la Fondation de valorisation ; 1 500 logements pourraient appartenir à la future fondation de droit public créée suite à la loi que le Grand Conseil a votée et qui met à disposition du Conseil d'Etat 30 millions de francs par an pour acquérir des logements. Le prix de vente des actions RISA a été fixé à 21 millions de francs par la Fondation et entre donc dans le cadre fixé par la loi.

Formellement, la vente des immeubles RISA ne fait pas l'objet d'un projet de loi de vente puisqu'il s'agit d'actions et non d'un immeuble. Mais la Commission s'est malgré tout prononcée sur la vente des actions, sachant que celles-ci seront acquises par l'Etat. Le président a donc mis aux voix la vente des actions de la Rente Immobilière SA au prix de 21 000 000 F :

Cette proposition est acceptée à une majorité de 8 voix (2 S, 1 Ve, 1 PDC, 1 R, 1 L, 1 MCG, 1 UDC) et 1 abstention (1 L).

#### *- Dossier n° 541 - Louis Casai 18*

Le représentant du MCG a rappelé que la Fondation de valorisation avait expertisé cet immeuble au prix de 37 000 000 F. Elle l'a ensuite acquis au prix de 51 000 000 F, pour le revendre 39 000 000 F en mettant en compétition deux courtiers pour le même client final. A son avis, ces faits pourraient s'apparenter à une gestion déloyale des deniers publics. Durant l'année en cours, il a donc interpellé plusieurs fois la commission de contrôle, ainsi que la commission de contrôle de gestion, au sujet de la dénonciation adressée par lui au procureur général. Resté longtemps sans nouvelle des suites données par le Pouvoir judiciaire à sa dénonciation pénale, il a voulu que la commission écrive au procureur général ou au Conseil d'Etat pour faire le point de la situation.

La commission lui a répondu de façon tout aussi régulière qu'elle entendait respecter le principe de la séparation des pouvoirs et a précisé que la dénonciation pénale avait été déposée par lui à titre personnel. La commission n'avait donc pas à intervenir auprès du Pouvoir judiciaire. (Lequel procédera au classement de la plainte en novembre 2007.)

L'aspect pénal étant ainsi réservé, restait à savoir si la Fondation de valorisation avait commis une erreur d'évaluation ou de gestion dans cette affaire : le président de la Fondation a indiqué qu'un abandon de créance avait été avalisé par la commission de contrôle. Par ailleurs, lorsque la Fondation a repris cet immeuble, elle a expliqué que ce dernier avait une certaine valeur pour un utilisateur unique, et qu'il pouvait y avoir une valeur différente s'il y avait plusieurs utilisateurs. En reprenant cet objet, la Fondation souhaitait le revendre à un acquéreur payant le prix de reprise. La Fondation n'a pas souhaité le reprendre à un prix trop bas. Cela aurait donné l'indication au marché que la Fondation était disposée à vendre cet objet à un prix inférieur. La Commission de contrôle a été totalement informée, y compris de la position du débiteur. Dans le cas particulier, la différence entre le prix de reprise de l'immeuble et son prix de vente final représente, eu égard à la créance d'un débiteur totalement insolvable, un montant relativement

faible par rapport au montant qu'il ne paiera jamais. Le montant de la reprise n'a aucun effet sur la perte.

### ***- Avenir de la Fondation de valorisation après 2008***

Sentant que le nombre de dossiers de vente qui lui sont soumis est en baisse et que le rythme de travail tend à décélérer, la commission de contrôle s'est préoccupée à plusieurs reprises de l'avenir de la Fondation de valorisation et envisagé sa future liquidation. Etant donné les coûts de fonctionnement élevés de la Fondation, elle ne voudrait pas que le mandat des administrateurs soit prolongé, sachant que celui-ci arrive à échéance en mai 2008.

Elle a donc demandé à la Fondation d'indiquer comment elle voyait son avenir et de prendre les dispositions nécessaires. Celle-ci a précisé, fin juillet 2007, qu'il lui restait 42 dossiers, soit 1,735 milliard sur les 5,3 milliards initiaux. Sur 907 dossiers, il en restait 4,6%. La fin du parcours approche donc. Le projet de loi de dissolution de la Fondation (PL 10202) précise que le solde des créances restant à réaliser sera, au jour de l'entrée en liquidation, de 800 millions, soit environ 15 % de la cession initiale.

On se préoccupe également de la gestion du personnel et de la gestion des actes de défaut de biens et autres créances. S'agissant du personnel, la Fondation a rencontré les représentants de l'Etat et de la Banque cantonale. L'Etat a fait savoir qu'il entreprendrait tout ce qui est en son pouvoir et pourrait réengager les collaborateurs de la Fondation de valorisation dans l'hypothèse où ceux-ci ne retrouveraient pas d'emploi à la fin du mandat de la Fondation. Celle-ci a d'ores et déjà envoyé à l'Etat et à la Banque cantonale le curriculum vitae des personnes concernées, étant précisé qu'une distinction doit être faite entre les gestionnaires et le personnel administratif. Une quinzaine de personnes sont concernées.

S'agissant des actes de défaut de biens, la Fondation a entamé des procédures pour essayer de récupérer quelque chose sur la base d'actes de défaut de biens délivrés voici cinq ans. La Fondation a lancé 30 poursuites.

L'objectif de la Fondation est de terminer sa mission du mieux possible. Elle s'est déjà penchée sur la suite des travaux et va se réunir pour en discuter. L'idée est de terminer ensemble les réalisations. Les dossiers en procédure sont parfois difficiles à sortir, mais il n'est en aucun cas question de les « brader ». La voie privilégiée est la dissolution de la Fondation, puis sa liquidation, mais il faut trouver le meilleur moment. En ce qui concerne le personnel, le conseil de fondation a veillé à diminuer l'effectif et à replacer

tous les collaborateurs en leur retrouvant un poste à la hauteur de leurs capacités.

De son côté, M<sup>me</sup> Corboz a indiqué que la vitesse avait déjà été enclenchée à la demande de M. Hiler et du Conseil d'Etat. Un projet de loi de dissolution de la Fondation va être préparé et remis au Grand Conseil à la fin de l'année 2007 (début 2008 en fait, n.d.r.). En effet, l'avancement des ventes apparaît plus rapide qu'il n'avait été initialement prévu, étant cependant précisé que les procédures risquent de "traîner" pour un petit nombre d'objets et que le Conseil d'Etat est intéressé à l'acquisition d'un certain nombre d'autres objets.

La solution la plus simple et la plus efficace consiste à envisager une dissolution de la Fondation de valorisation avec entrée en liquidation au 1<sup>er</sup> juin 2008. Les règles usuelles de la liquidation s'appliqueront. Il s'agira notamment de nommer un liquidateur. A ce stade, le département estime qu'un seul liquidateur suffira et qu'il pourra s'appuyer sur l'équipe de la Fondation. Se pose aussi, dans ce contexte, la question de la période de liquidation. Il convient de lui fixer un terme. L'hypothèse actuellement privilégiée par le département est le 31 décembre 2009, qui correspond à la fin de la législature. Cela signifie également que ce qui n'aura pas pu être réglé à cette date devra l'être dans le giron de l'Etat. Les biens immobiliers restants passeront sous la gestion du DCTI, alors que les créances passeront au Département des finances.

Le Conseil d'Etat est intéressé à récupérer, au sein de l'Etat, un certain nombre de compétences aujourd'hui présentes dans la Fondation de valorisation. Vu la nature particulière des dossiers de la Fondation, il serait utile que l'Etat puisse s'adjoindre de telles compétences.

Quant au mandat de la commission de contrôle, il pourrait s'achever à l'issue de la liquidation, voire au-delà s'agissant des dossiers qui seront transférés au patrimoine de l'Etat. Il reviendra au Grand Conseil lui-même de fixer ces règles. Chacun convient qu'il est important que le contrôle démocratique puisse s'exercer jusqu'à la fin de la législature au moins, quitte à transférer ensuite ces pouvoirs à la Commission des finances ou à la Commission de contrôle de gestion.

## **Conclusions**

Consciente des enjeux liés à la Banque cantonale et à la Fondation de valorisation, la commission a, durant l'année 2007, non seulement cherché à assurer son travail de contrôle ordinaire, mais a également voulu anticiper l'avenir en rendant les acteurs attentifs à l'échéance de mai 2008 et à la

nécessité de s'y prendre à temps pour dissoudre la Fondation en ménageant au mieux les intérêts de l'Etat et des contribuables. Selon toute vraisemblance et au vu du projet de loi déposé par le Conseil d'Etat, cette dissolution devrait pouvoir intervenir à temps.

C'est dans cette perspective que la commission de contrôle s'est attachée à travailler avec sa rigueur habituelle et avec le plus de sérénité possible avec tous les protagonistes, membres du conseil et de la direction de la Fondation, représentants du Conseil d'Etat. Tous se sont prêtés de bonne grâce à l'exercice et ont exprimé leur désir de collaborer sans arrière-pensées à l'achèvement des travaux. Car maintenant que l'on commence à voir la fin de ce long et douloureux calvaire, il serait absurde de gâcher la dernière étape par des polémiques et des précipitations inutiles.

**Commission de contrôle  
de la  
Fondation de valorisation  
des actifs de la BCGE**

Année 2006 - 2007

Du 22 novembre 2006 au 7 novembre 2007, la Commission de contrôle de la Fondation de valorisation a siégé à 20 reprises. Au cours de ses séances, la Commission a donné son préavis sur 53 dossiers de vente et 2 dossiers d'abandon de créance. La Commission a par ailleurs examiné et adopté 46 projets de lois de vente.

**Mercredi 22 novembre 2006** (PV n°040)

Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Renouvellement du bureau de la commission

RD 641 (rapport de gestion et comptes au 31 décembre 2004 de la FVA)

Avis de la Commission sur des dossiers de vente :

- dossier n°131 – Bois-des-Frères 81, Vernier (modification du prix de repli)
- dossier n°393 – Genève 96/Thônex 7, Thônex (modification du prix de vente et du prix de repli)
- dossier n°396 – Leschot 2
- dossier n°602 – Tabazan 3A
- dossier n°668 – Muse 2 (report de l'avis de la Commission)

Correspondance de Me Ador relative au dossier n°341 – route de Suisse 80, Cran-près-Céligny

**Séance du 6 décembre 2006** (PV n°041)

Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
Fondation : M. Alain B. Levy, M. Luc Prokesch, M. Laurent Marconi

ODJ

Correspondance de la FVA relative au dossier n°532 – route de Genève 94-96

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°712 – Communes-Réunies 80, Lancy (modifications des limites de mises en cas d'intérêt de tiers)
- dossier n°713 – Communes-Réunies 82, Lancy (modifications des limites de mises en cas d'intérêt de tiers)
- dossier n°714 – Communes-Réunies 84, Lancy (modifications des limites de mises en cas d'intérêt de tiers)

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9712 (dossier n°41-6 – Contamines 30) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9719 (dossier n°41-7 – Contamines 30) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9945 (dossier n°704-14 – Coppet 26A, Commugny) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)

Divers

- ordonnance de classement du PG relative à la dénonciation du 09.02.06 de M. Eric Stauffer et ordonnance de soit-communié du juge d'instruction

**Séance du 10 janvier 2007** (PV n°042)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation des projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9494 (dossier n°768-1 – Sous-Cherre 20, Collonge-Bellerive) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9722 (dossier n°472 – Rétuelle 9, Meinier) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9779 (dossier n°704-12 – Coppet 26A, Commugny) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9780 (dossier n°704-13 – Coppet 26A, Commugny) (adopté, rapport de Mme F. Gautier)
- PL 9782 (dossier n°741-2 – Sur la Tine, Ferreyres, Vaud) (adopté, rapport de majorité de D. Amsler et de minorité de M. E. Stauffer)
- PL 9807 (dossier n°010 – Caroubiers 19) (adopté, rapport de M. O. Wasmer)
- PL 9876 (dossier n°40-2 – Cavour 1) (adopté, rapport de M. D. Amsler)
- PL 9892 (dossier n°773 – Chamoliet 3, Thônex) (adopté, rapport de M. D. Amsler)

Présentation d'un dossier de vente et avis de la commission

- dossier n°549 – Eugène-Marziano 15 (modification du prix de repli)

Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA
- dossier n°541 – Louis-Casaï 18

**Séance du 17 janvier 2007** (PV n°043)Présence

DCTI M. Mark Muller  
 M. Philippe Favarger  
 DF : Mme Jacqueline Corboz

ODJ

Protocole d'accord sur les logements locatifs pérennes et incidence sur les objets immobiliers de la FVA

**Séance du 24 janvier 2007** (PV n°044)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation d'un dossier de vente et avis de la Commission

- dossier n°642 – Pâquis 8, Alfred-Vincent 11 (modification de la limite de mises en cas d'intérêt de tiers)

Divers

- dossier n°840 – Abérieu 41

**Séance du 31 janvier 2007** (PV n°045)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Luc Prokesch, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation d'un projet de loi de vente et vote de la Commission  
 - PL 9723 – dossier n°602 – Tabazan 3A (adopté, rapport de M. E. Stauffer)

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission  
 - dossier n°534 – Frank-Thomas 44/68 (stratégie FVA adoptée)  
 - dossier n°605 – Grange-Lévrier 8-9, Vernier (modification du prix de repli et signalement de l'objet au CE)

## Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA (proposition de prise de position de la Commission)

**Séance du 7 février 2007** (PV n°046)

DF : M. David Hiler  
 Mme Jacqueline Corboz

ODJ

Rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA

Avenir de la FVA - mesures envisagées pour anticiper la fin de la mission de la FVA - transition entre la FVA et l'Etat

**Séance du 21 février 2007** (PV n°047)Présence

DCTI : M. Mark Muller  
 DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi, M. Willy Büchli

ODJ

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission  
 - dossier n°525 – Plantamour 18-20 (avis reporté)  
 - dossier n°907 – Capital actions de la Rente immobilière SA (avis reporté)  
 - dossier n°171 – Saint-Julien 110, Plan-les-Ouates (avis reporté)  
 - dossier n°638 – Goetz-Monin 25 (avis reporté)

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission  
 - PL 9448 – dossier n°511 – Saint-Julien 77bis, Grand-Lancy (vote reporté)  
 - PL 9697 – dossier n°593 – Tulpiers 14 (vote reporté)  
 - PL 9720 – dossier n°045 – Pâquis 36 (vote reporté)  
 - PL 9743 – dossier n°436 – Amazones 16 (vote reporté)  
 - PL 9943 – dossier n°532-3 – Genève 94-96 (vote reporté)

## Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA (discussion reportée)

**Séance du 28 février 2007** (PV n°048)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

Suite de la présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°525 – Plantamour 18-20 (modification du prix de vente en bloc en cas d'intérêt de tiers)
- dossier n°907 – Capital actions de la Rente immobilière SA (audition du DCTI)
- dossier n°171 – Saint-Julien 110, Plan-les-Ouates (stratégie FVA adoptée)
- dossier n°638 – Goetz-Monin 25 (modification du prix de repli en cas de vente en bloc et invitation aux locataires à acquérir)

Suite de la présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9448 – dossier n°511 – Saint-Julien 77bis, Grand-Lancy (adopté rapporteur F. Gautier)
- PL 9697 – dossier n°593 – Tulipiers 14 (adopté rapporteur O. Wasmer)
- PL 9720 – dossier n°045 – Pâquis 36 (adopté rapporteur F. Gautier)
- PL 9743 – dossier n°436 – Amazones 16 (adopté rapporteur O. Wasmer)
- PL 9943 – dossier n°532-3 – Genève 94-96 (adopté rapporteur F. Gautier)
- PL 9533 – dossier n°84-2 – Chêne 5 (adopté rapporteur O. Wasmer)

Indications de la Commission concernant des dossiers de vente

- rue de Berne 58 (demande d'un droit de réméré et indication d'un prix de vente)
- rue Vautier (poursuite de la procédure de vente et dépôt d'un projet de loi)

Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA (proposition de deux recommandations)

**Séance du 7 mars 2007** (PV n°049)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5, Bernex (modification de la limite de mises si la FVA est seule à miser)
- dossier n°554 – Charmilles 1 (stratégie de la FVA approuvée)

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9738 (dossier n°158 – Eglise 24, Veyrier) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9776 (dossier n°659-3 – Grand-Rue 13) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9785 (dossier n°139 – Grand-Lancy 100-100bis, Lancy) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9221 (dossier n°883 – Grand-Lancy 100-100bis, Lancy) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9882 (dossier n°633-3 – Terrassière 3) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9967 (dossier n°196 – Vautier 1, Carouge) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9968 (dossier n°461-1 – Crémères, Puidoux) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]

Information sur un dossier

- dossier n°907 – capital actions de la Rente Immobilière SA

Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA (discussion reportée)

**Séance du 28 mars 2007** (PV n°050)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation d'un projet de loi de vente et vote de la Commission

- PL 9210 (dossier n°091 – Acacias 47) [adopté, rapport de Mme F. Gautier]

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°102 – Tourelle 2-4, Petit-Saconnex (stratégie FVA adoptée)

- dossier n°181 – Puiserande 11 (stratégie FVA adoptée)

Information concernant un dossier de vente

- dossier n°075 – Amat 22-24 (Carlton)

Divers

- rapport n°06-57 de l'ICF relatif à la FVA (adoption de recommandations)

- organisation des travaux de la Commission

**Séance du 25 avril 2007** (PV n°051)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°033 – Coudriers 44 (stratégie FVA adoptée)

- dossier n°668 – Muse 2 (stratégie FVA adoptée)

Présentation d'un dossier d'abandon de créance et avis de la Commission

- dossier n°793 – Rouvière 3, Versoix [stratégie FVA adoptée]

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9941 (dossier n°383 – Prulay 68-70) [adopté, rapport de M. D. Amsler]

- PL 9808 (dossier n°113 – J.-J. Rousseau 5, Vevey) [adopté, rapport de M. D. Amsler]

Divers

- dossier n°541 – Louis-Casaï 18

- statistiques trimestrielles de la FVA

**Séance du 23 mai 2005** (PV n°052)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Luc Prokesch, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation des dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°072 – Haut-du-Village, Le Fuet, Saicourt, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°073 – Gare 4, Tavannes, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°118 – Grand-Rue 17, Reconvilier, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°214 – Avenir 18, Moutier, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°215 – Collège 9, Porrentruy, Jura [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°217 – Envers 22, Tavannes, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°218 – Grand-Rue 34, Tavannes, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°219 – Grand-Rue 39-41, Malleray, Berne [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°226 – Pâquis 11, Monthoux 23, Alfred-Vincent 16 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°449 – Navigation 6 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°522 – Gravière 11, Chêne-Bourg [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°523 – Gravière 9, Chêne-Bourg [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°716B – Hugo-de-Senger 7 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°716D – Rotschild 39 [stratégie de la FVA adoptée]

Présentation des projets de lois de vente

- PL 9938 (dossier n°034 – Parc 3) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9942 (dossier n°423 – Prulay 68-70) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]
- PL 9553 (dossier n°539-2 – Berne 58) [adopté, rapport de Mme V. Pürro]

Information concernant un dossier de vente

- dossier n°075 – Amat 22-24 (Carlton)

**Séance du 20 juin 2007** (PV n°053)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
 FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°447 – Lac 14 [modification du prix de vente et du prix de repli]
- dossier n°566 – Léchères 11/Nant-d'Avril, Meyrin [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°603 – Ferme 16 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°856 – Pré-Galland 27, Collonge-Bellerive [modification du prix de vente et du prix de repli]

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9495 (dossier n°348 – Saules, Sillon 5, Troinex) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]
- PL 9602 (dossier n°182-3 – Vautier 17, Carouge) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]
- PL 9603 (dossier n°182-4 – Vautier 17, Carouge) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]
- PL 9777 (dossier n°659-4 – Grand-Rue 13) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]
- PL 9778 (dossier n°659-5 – Grand-Rue 13) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]

Information relative à un dossier de vente

- dossier n°343 – Corsier 16

**Séance du 5 septembre 2007** (PV n°054)Présence

|        |  |
|--------|--|
| DCTI : | M. Mark Muller<br>M. Philippe Favarger                       |
| DF :   | Mme Jacqueline Corboz<br>Mme Sylvie Penel                    |
| FVA :  | M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Gilbert Vonlanthen |

ODJ

Acquisition par l'Etat d'immeubles de la FVA – dossier RISA SA

Bilan intermédiaire des ventes de la FVA

Présentation de projets de lois de vente

- PL 9654 (dossier n°515 – Coulouvrenière 40) [vote reporté]
- PL 9646 (dossier n°477-3 – Vieux-Four 66-66A, Aire-la-Ville) [vote reporté]
- PL 9775 (dossier n°659-2 – Cité 2) [vote reporté]
- PL 9944 (dossier n°647 – Cardinal-Mermillod 6, Carouge) [vote reporté]
- PL 9997 (dossier n°393 – Genève 96, Thônex 7, Thônex) [vote reporté]
- PL 10048 (dossier n°41-8 – Contamines 30) [vote reporté]
- PL 10050 (dossier n°554-1 – Charmilles 1) [vote reporté]
- PL 10073 (dossier n°7638-1 – Goetz-Monin 25) [vote reporté]

**Séance du 12 septembre 2007** (PV n°055)

|       |                                      |
|-------|--------------------------------------|
| DF :  | Mme Jacqueline Corboz                |
| FVA : | M. Alain B. Levy, M. Laurent Marconi |

ODJ

Présentation de dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°108 – Jean-Jaquet 10 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°324 – Plein-Sud 20, Thônex [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°400 – Samuel-Constant 1 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°480 – Mategnin 33 à 43, Meyrin [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°514 – Alexandre-Gavard 28, Carouge [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°519 – Suisse 9, Mies [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°528 – Agaune 38B, Saint-Maurice [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°646 – Terrassière 13 [stratégie de la FVA adoptée]

Présentation d'un dossier d'abandon de créance et avis de la Commission

- dossier n°701 – Grand-Rue 14

Adoption de projets de lois de vente

- PL 9654 (dossier n°515 – Coulouvrenière 40) [adopté, rapport de M. D. Amsler]
- PL 9646 (dossier n°477-3 – Vieux-Four 66-66A, Aire-la-Ville) [adopté, rapport de M. D. Amsler]
- PL 9775 (dossier n°659-2 – Cité 2) [adopté, rapport de M. D. Amsler]
- PL 9944 (dossier n°647 – Cardinal-Mermillod 6, Carouge) [adopté, rapport de M. D. Amsler]
- PL 9997 (dossier n°393 – Genève 96, Thônex 7, Thônex) [adopté, rapport de Mme F. Gautier]
- PL 10048 (dossier n°41-8 – Contamines 30) [adopté, rapport de Mme F. Gautier]
- PL 10050 (dossier n°554-1 – Charmilles 1) [adopté, rapport de Mme F. Gautier]
- PL 10073 (dossier n°7638-1 – Goetz-Monin 25) [adopté, rapport de Mme F. Gautier]

**Séance du 26 septembre 2007** (PV n°56)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz

FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Luc Prokesch, M. Laurent Marconi

## Présentation des projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9638 (dossier n°006-1 – Charles-David 7, Versoix) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]
- PL 10075 (dossier n°668 – Muse 2) [adopté, rapport de Mme M. Künzler]

## Présentation des dossiers de vente et avis de la Commission

- dossier n°062 – Lignon 26, Vernier [avis reporté]
- dossier n°470 – Saint-Laurent 2-4 [stratégie de la FVA adoptée]
- dossier n°861 – Ravin 4, Chambésy [constitution d'un droit d'habitation]
- dossier n°276 – Prieuré 6 [stratégie FVA adoptée]
- dossier n°627 – Pont-de-Ville 7, Chêne-Bougeries [stratégie FVA adoptée]

## Information relative à un dossier de vente

- dossier n°907 – Capital-actions de la Rente Immobilière SA

## Divers

- dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5, Bernex
- dossier n°541 – Louis-Casaï 18

**Séance du 3 octobre 2007** (PV n°057)Présence

DF : M. David Hiler

Mme Jacqueline Corboz

Mme Sylvie Penel

ODJ

## Procédure de dissolution et de liquidation de la FVA

Dossier n°907 – capital-actions de la Rente immobilière SA

Dossier n°517 – Pré-Lauret 5-7, Bernex

## Divers

- dossier n°514 – Louis-Casaï 18

**Séance du 10 octobre 2007** (PV n°058)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
FVA : M. Alain B. Levy, M. Christian Grobet, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation d'un dossier de vente et avis de la Commission  
- dossier n°062 – Lignon 26, Vernier [stratégie de la FVA adoptée]

Présentation des projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 10019 (dossier n°534-2 – Frank-Thomas 68, Cologny) [adopté, rapport de M. E. Stauffer]
- PL 10020 (dossier n°534-3 – Frank-Thomas 68, Cologny) [adopté, rapport de M. E. Stauffer]
- PL 10021 (dossier n°534-4 – Frank-Thomas 68, Cologny) [adopté, rapport de M. E. Stauffer]

Dossier n°517 – Pré-Lauret 5-7, Bernex

Dossier n°541 – Louis-Casaï 18

**Séance du 7 novembre 2007** (PV n°059)Présence

DF : Mme Jacqueline Corboz  
FVA : M. Alain B. Lévy, M. Laurent Marconi

ODJ

Présentation de projets de lois de vente et vote de la Commission

- PL 9703 (dossier n°071 – Sismondi 10) [adopté rapporteur E. Stauffer]
- PL 9787 (dossier n°740 – Fayards 237, Versoix) [adopté rapporteur E. Stauffer]
- PL 9645 (dossier n°477-2 – Vieux-Four 66-66A, Aire-la-Ville) [adopté rapporteur E. Stauffer]

Dossier n°541 – Louis-Casaï 18

JLC/10.01.08

**Commission  
de contrôle  
de la  
Fondation de valorisation**  
Courriers reçus  
du 22 novembre 2006 au 7 novembre 2007

| Date     | Expéditeur                | Objet  | Remarques    |
|----------|---------------------------|--|--------------|
| 22.11.06 | Fondation de valorisation | Copie d'une lettre à Me Thierry Ador concernant la Villa T.                        |              |
| 22.11.06 | Me Jean Orso, avocat      | PL 9545 et PL 9545A /route de Genève 94-96   | Avec annexes |
| 22.11.06 | Conseil d'Etat            | Dossier n°541 – Louis-Casati 18  |              |
| 23.11.06 | Fondation de valorisation | Copie d'un courrier au Conseil d'Etat concernant un ancien collaborateur de la FVA | Avec annexes |
| 23.11.06 | Fondation de valorisation | Lettre d'avis d'enchères / dossiers n°712, 713 et 714                              | Avec annexes |
| 28.11.06 | Procureur général         | Dénonciation de M. Eric Stauffer / ordonnance de classement                        |              |
| 28.11.06 | Fondation de valorisation | Dossier n°668 – Muse 2   |              |
| 28.11.06 | Fondation de valorisation | Dossier n°532 – Genève 94-96 – PL 9943   |              |
| 29.11.06 | Fondation de valorisation | Fiche de transmission des dossiers n°532, 712, 713 et 714                          | Avec annexes |
| 29.11.06 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9945 (dossier n°704-14)                                      | Avec annexe  |
| 30.11.06 | Fondation de valorisation | Communiqué de presse / ordonnance de classement du Procureur général               | Avec annexes |
| 04.12.06 | Procureur général         | Dénonciation de M. Eric Stauffer / ordonnance de soit-communicé                    | Avec annexe  |
| 05.12.06 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9494 (dossier n°768-1)                                       | Avec annexe  |
| 06.12.06 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9807 (dossier n°010)   | Avec annexe  |
| 07.12.06 | Fondation de valorisation | Lettre d'avis d'enchères - dossier n°642 – Pâquis 8/Alfred-Vincent 11-15           | Avec annexe  |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9892 (dossier n°773)   | Avec annexe  |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9876 (dossier n°40-2)  | Avec annexe  |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9780 et PL 9779 (dossiers n°704-12-13)                       | Avec annexes |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9782 (dossier n°741-2)                                       | Avec annexe  |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche d'amendement PL 9722 (dossier n°472)   | Avec annexe  |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Fiche de transmission du dossier n°549   | Avec annexe  |
| 10.01.07 | Fondation de valorisation | Lettre d'avis d'enchères / dossier n°621 – Cardinal-Journet                        | Avec annexes |

|          |                           |  |   |  |  |              |
|----------|---------------------------|--|---|--|--|--------------|
|          |                           |  | 32A   |  |  |              |
| 17.01.07 | Conseil d'Etat            |  | Rapport de l'ICF sur le contrôle interne de la FVA  |  |  | Avec annexe  |
| 19.01.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission du dossier n°642  |  |  | Avec annexe  |
| 19.01.07 | Fondation de valorisation |  | Lettre d'avis d'enchères / dossier n°709 – Grottes 6  |  |  | Avec annexe  |
| 24.01.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°534 et 605   |  |  | Avec annexes |
| 24.01.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9723 (dossier n°602)  |  |  | Avec annexe  |
| 31.01.07 | Fondation de valorisation |  | Lettre d'avis d'enchères / dossier n°525 – Plantamour 18-20   |  |  | Avec annexes |
| 02.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9697 (dossier n°593)  |  |  | Avec annexe  |
| 02.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9943 (dossier n°532-3)  |  |  | Avec annexe  |
| 08.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9743 (dossier n°436)  |  |  | Avec annexe  |
| 08.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9448 (dossier n°511)  |  |  | Avec annexe  |
| 08.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fax de fiche d'amendement PL 9720 (dossier n°045)   |  |  | Avec annexe  |
| 14.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°525 et 907   |  |  | Avec annexes |
| 14.02.07 | Conseil d'Etat            |  | Liste d'immeubles de la FVA en vue d'une transformation en logements d'utilité publique                     |  |  | Avec annexe  |
| 20.02.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9533 (dossier n°84-2)   |  |  | Avec annexe  |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fax de fiches d'amendements PL 9785 et PL 9221 (dossiers n°139 et 883)                                      |  |  | Avec annexes |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9967 (dossier n°196)  |  |  | Avec annexe  |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9738 (dossier n°158)  |  |  | Avec annexe  |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9776 (dossier n°659-3)  |  |  | Avec annexe  |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9882 (dossier n°633-3)  |  |  | Avec annexe  |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9785 et PL 9221 (dossiers n°139 et 883)   |  |  | Avec annexes |
| 01.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°517 et 554   |  |  | Avec annexes |
| 06.03.07 | M. Mark Müller (DCTI)     |  | Capital-actions de la Rente Immobilière SA  |  |  | Avec annexe  |
| 19.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9210 (dossier n°091)  |  |  | Avec annexe  |
| 20.03.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°102 et 181   |  |  | Avec annexes |
| 02.04.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9808 (dossier n°113)  |  |  | Avec annexe  |
| 02.04.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9941 (dossier n°383)  |  |  | Avec annexe  |
| 16.04.07 | Fondation de valorisation |  | Lettre d'avis d'enchères dossier n°566 (Lechères 11)  |  |  | Avec annexe  |
| 19.04.07 | Fondation de valorisation |  | Dossier n°668 – Muse 2  |  |  |              |
| 20.04.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°033 et 793   |  |  | Avec annexes |
| 04.05.07 | Fondation de valorisation |  | Dossier Amat 22-24 (Hôtel Carlton)  |  |  | Avec annexe  |
| 08.05.07 | FPLC                      |  | Dossier Amat 22-24 (hôtel Carlton)  |  |  | Avec annexe  |
| 10.05.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9938 (dossier n°034)  |  |  | Avec annexe  |
| 10.05.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9942 (dossier n°423)  |  |  | Avec annexe  |
| 15.05.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche d'amendement PL 9553 (dossier n°539-2)  |  |  | Avec annexe  |
| 15.05.07 | Fondation de valorisation |  | Fiche de transmission des dossiers n°72, 73, 118, 214, 215, 217, 218, 219, 226, 449, 522, 523, 716B et 716D |  |  | Avec annexes |

|          |                                   |  |              |
|----------|-----------------------------------|--|--------------|
| 25.05.07 | Mme Catarina Johansson            | Coulouvrenière 19  | Avec annexes |
| 31.05.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9602 et 9603 (dossiers n°182-3-4)  | Avec annexes |
| 05.06.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9777 et PL 9778 (dossiers n°659-4-5)   | Avec annexes |
| 05.06.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9495 (dossier n°348)   | Avec annexe  |
| 14.06.07 | Fondation de valorisation         | Fiche de transmission des dossiers n°447, 566, 603 et 856  |              |
| 14.06.07 | Fondation de valorisation         | Cour des comptes   | Avec annexes |
| 18.06.07 | Fondation de valorisation         | Rapport de révision, comptes et rapport de gestion de la FVA au 31.12.06                                 | Avec annexes |
| 21.06.07 | Fondation de valorisation         | Immeubles de logements appartenant à la Fondation  | Avec annexes |
| 27.06.07 | Chancellerie d'Etat               | Retrait de projets de lois   | Avec annexes |
| 09.07.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9944 (dossier n°647)   | Avec annexe  |
| 09.07.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 10050 (dossier n°554-10)   | Avec annexe  |
| 09.07.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9654 (dossier n°515)   | Avec annexe  |
| 09.07.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9997 (dossier n°393)   | Avec annexe  |
| 09.07.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 10048 (dossier n°41-8)   | Avec annexe  |
| 16.07.07 | M. Claude Maroet                  | Cour des comptes   | Avec annexes |
| 19.07.07 | Cour des comptes                  | Réponse au courrier du 16.07.07 de M. Claude Maroet  | Avec annexe  |
| 24.07.07 | M. et Mme Claude et Yvonne Berney | Appartement rue Cavour 1   | Avec annexes |
| 08.08.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9775 (dossier n°659-2)   | Avec annexe  |
| 08.08.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 10073 (dossier n°638-1)  | Avec annexe  |
| 14.08.07 | Fondation de valorisation         | Dossier n°270 – Coulouvrenière 19  | Avec annexe  |
| 14.08.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9646 (dossier n°477-3)   | Avec annexe  |
| 30.08.07 | Fondation de valorisation         | Fiche de transmission des dossiers n°108, 324, 400, 480, 514, 519, 528, 646 et 701                       | Avec annexes |
| 30.08.07 | Me Olivier Wasmer, avocat         | Pré-Lauret 3-5   |              |
| 11.09.07 | Fondation de valorisation         | Objets restant à vendre au 10.09.07  | Avec annexe  |
| 12.09.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 9638 (dossier n°006-1)   | Avec annexe  |
| 14.09.07 | Fondation de valorisation         | Fiche d'amendement PL 10075 (dossier n°668)  | Avec annexe  |
| 17.09.07 | Fondation de valorisation         | Copie d'un courrier au CE concernant Pré-Lauret 3-5  | Avec annexe  |
| 18.09.07 | Fondation de valorisation         | Fiche de transmission des dossiers n°062, 470 et 861   | Avec annexes |
| 25.09.07 | Fondation de valorisation         | Fax de transmission des dossiers n°276 et 627  | Avec annexes |
| 01.10.07 | Fondation de valorisation         | Fax concernant les dossiers n°892, 894 et 907 Rente immobilière SA                                       | Avec annexe  |
| 03.10.07 | Fondation de valorisation         | Dossier n°541 – Louis-Casai 18   | Avec annexes |
| 05.10.07 | Fondation de valorisation         | Fax des fiches d'amendement des PL 10019, 10020 et 10021 et de la fiche de présentation du dossier n°062 | Avec annexes |
| 08.10.07 | Commission de contrôle de gestion | Dossier Louis-Casai 18   |              |
| 10.10.07 | Fondation de valorisation         | Dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5   |              |

|          |                           |   |              |
|----------|---------------------------|---|--------------|
| 12.10.07 | Fondation de valorisation | Dossier Communes-Réunies 80-82-84                               | Avec annexe  |
| 24.10.07 | Fondation de valorisation | Lettre d'avis d'enchères - dossier n°674 - Cornière 3, Puplinge | Avec annexe  |
| 24.10.07 | M. Eric Stauffer          | Louis-Casai 18 / lettre du Procureur général                    | Avec annexes |
| 02.11.07 | M. David Hiler (DF)       | Dossier n°541 - Louis-Casai 18                                  | Avec annexes |
| 06.11.07 | Me Thierry Ador, avocat   | Villa T.  | Avec annexes |
| 07.11.07 | Fondation de valorisation | Communes-Réunies 80-82-84                                       | Avec annexes |
|          |                           |   |              |
|          |                           |   |              |
|          |                           |   |              |

JLC (janvier 2008)

**Commission  
de contrôle  
de la  
Fondation de valorisation**  
Courriers envoyés  
du 22 novembre 2006 au 7 novembre 2007

| Date     | Destinataire              | Objet   | Remarques |
|----------|---------------------------|---|-----------|
| 22.11.06 | Fondation de valorisation | Séance du 22.11.06, avis de la Commission sur les dossiers n°131, 393, 396, 602 et 668  |           |
| 22.11.06 | Me Thierry Ador, avocat   | Villa T.  |           |
| 06.12.06 | Fondation de valorisation | Séance du 06.12.06, avis de la Commission sur les dossiers n°712, 713 et 714            |           |
| 06.12.06 | Fondation de valorisation | Dossier n°532 – Genève 94-96 (PL 9943)  |           |
| 08.12.06 | Fondation de valorisation | Retour des expertises en prêt (dossiers n°712, 713 et 714)                              |           |
| 04.01.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertise en prêt (dossier n°672)  |           |
| 05.01.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°131, 393, 602 et 668)                           |           |
| 10.01.07 | Fondation de valorisation | Séance du 10.01.07, avis de la Commission sur le dossier n°549                          |           |
| 10.01.07 | Commission des finances   | Demande de transmission d'un rapport de l'ICF relatif à la FVA                          |           |
| 17.01.07 | M. David Hiller (DF)      | Demande de transmission d'un rapport de l'ICF relatif à la FVA                          |           |
| 17.01.07 | M. Mark Muller (DCTI)     | Liste d'immeubles de la FVA en vue d'une transformation en logements d'utilité publique |           |
| 17.01.07 | Fondation de valorisation | Dossier Rente immobilière SA  |           |
| 19.01.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertise en prêt (dossier n°549)  |           |
| 24.01.07 | Fondation de valorisation | Séance du 24.01.07, avis de la Commission sur le dossier n°642                          |           |
| 24.01.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°458 et 642)                                     |           |
| 31.01.07 | Fondation de valorisation | Séance du 31.01.07, avis de la Commission sur les dossiers n°534 et 605                 |           |
| 31.01.07 | Conseil d'Etat            | Dossier n°605 – Grange-Lévrier 8-9  |           |
| 31.01.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°534 et 605)                                     |           |
| 28.02.07 | Fondation de valorisation | Séance du 28.02.07, avis de la Commission sur les dossiers n°171, 525 et 638            |           |
| 28.02.07 | M. Mark Muller (DCTI)     | Dossier n°907 – Capital actions de la Rente immobilière SA                              |           |
| 02.03.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°171, 525 et 638)                                |           |

|          |                           |   |
|----------|---------------------------|---|
| 07.03.07 | Fondation de valorisation | Séance du 07.03.07, avis de la Commission sur les dossiers n°517 et 554   |
| 07.03.07 | Fondation de valorisation | Dossier n°907 – capitalisations de la Rente immobilière SA  |
| 14.03.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°517 et 554)   |
| 28.03.07 | Fondation de valorisation | Séance du 28.03.07, avis de la Commission sur les dossiers n°102 et 181   |
| 28.03.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°102 et 181)   |
| 28.03.07 | ICF                       | Rapport n°06-57 de l'ICF sur la FVA   |
| 25.04.07 | Fondation de valorisation | Séance du 25.04.07, avis de la Commission sur les dossiers n°033, 668 et 793  |
| 25.04.07 | Fondation de valorisation | Retour d'une expertise en prêt (dossier n°033)  |
| 24.05.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°072, 073, 118, 214, 215, 217, 219, 226, 449, 522, 523, 716B et 716D)                          |
| 25.05.07 | Fondation de valorisation | Séance du 23.05.07, avis de la Commission sur les dossiers n°072, 073, 118, 214, 215, 217, 218, 219, 226, 449, 522, 523, 716B et 716D |
| 20.06.07 | Fondation de valorisation | Séance du 20.06.07, avis de la Commission sur les dossiers n°447, 566, 603 et 856   |
| 21.06.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°447, 566, 603 et 856)   |
| 17.09.07 | Fondation de valorisation | Retour d'expertises en prêt (dossiers n°108, 324, 400, 480, 514, 519, 528 et 646)   |
| 20.09.07 | Fondation de valorisation | Séance du 12.09.07, avis de la Commission sur les dossiers n°108, 324, 400, 480, 514, 519, 528, 646 et 701                            |
| 26.09.07 | Fondation de valorisation | Séance du 26.09.07, avis de la Commission sur les dossiers n°062, 276, 470, 627, 861 et 907   |
| 03.10.07 | Fondation de valorisation | Séance du 03.10.07, avis de la Commission sur le dossier n°907  |
| 03.10.07 | Bureau du Grand Conseil   | Correspondance du 30.08.07 de Me Olivier Wasmer, avocat concernant le dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5                                  |
| 03.10.07 | Conseil d'État            | Correspondance du 30.08.07 de Me Olivier Wasmer, avocat concernant le dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5                                  |
| 03.10.07 | Fondation de valorisation | Correspondance du 30.08.07 de Me Olivier Wasmer, avocat concernant le dossier n°517 – Pré-Lauret 3-5                                  |
| 08.10.07 | Fondation de valorisation | Retour d'une expertise en prêt (dossier n°907)  |
| 10.10.07 | Fondation de valorisation | Séance du 10.10.07, avis de la Commission sur le dossier n°062  |
| 07.11.07 | Fondation de valorisation | Dossier n°040 – Cavour 1./courrier des époux Berney.  |
|          |                           |   |
|          |                           |   |

JLC (janvier 2008)